



Le 31 janvier 2012

## À TOUT LE PERSONNEL

### Objet : Appel de projets du Fonds de développement

Madame,  
Monsieur,

Nous lançons aujourd'hui le premier appel de projets du nouveau Fonds de développement du Cégep.

Dans sa planification stratégique 2010-2015, le Cégep de Saint-Hyacinthe s'est engagé à soutenir l'innovation, la créativité et le caractère proactif d'initiatives en lien avec la réussite des étudiants. Pour faciliter l'atteinte de tels objectifs, le Cégep a cru nécessaire d'ajouter des outils adaptés à cette fin. La mise en place de ce nouveau Fonds de développement a été proposée et adoptée par le Conseil d'administration du Collège le 26 avril 2011.

Vous trouverez à cet effet, sur le Portail, la documentation nécessaire pour vous aider à présenter des projets dans le cadre de cette initiative : [Formulaire pour la présentation de projet](#) et [Mise en place d'un fonds de développement au Cégep de Saint-Hyacinthe \(édition 2011\)](#). Celle-ci vise, entre autres, à permettre le développement du Cégep dans le domaine de la recherche et de l'innovation, en soutenant, notamment, des projets de recherche et des actions en lien avec les orientations du Plan stratégique du Collège.

Avant de remplir le formulaire approprié, disponible aussi sur le Portail, vous devez acheminer au soussigné une lettre d'intention précisant la nature, les objectifs et la faisabilité de votre projet sur un horizon de temps d'au plus une année. Pour vous aider à écrire votre lettre d'intention, nous vous invitons à lire les critères d'admissibilité du fonds de développement dans le document indiqué plus haut. Vous avez jusqu'au mercredi **15 février 16 h** pour déposer votre lettre. Si celle-ci est jugée admissible, vous serez alors invité-e à remplir le formulaire requis pour la demande complète.

En espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

Marc Leclerc  
Coordonnateur du Fonds de développement